

Présentation du projet de convention TER pour la période 2015 – 2024

15 janvier 2015



RÉGION
Nord-Pas de Calais

SOMMAIRE

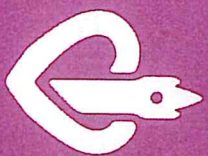
Les orientations

Les sujets structurants :

- L'emploi
- Les services en gare
- Le TERGV
- La maîtrise des coûts :
 - Offre
 - Matériel roulant
 - Tarification
 - Rémunération

Les éléments financiers :

- Les aspects financiers
- Les réactions de charges
- La maintenance du matériel roulant et le PPIM
- La revoyure
- Le reporting

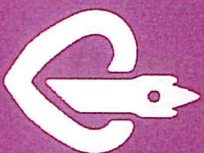


RÉGION
Nord-Pas de Calais

Les orientations

Quatre axes pour guider le travail :

- **Le doublement de la fréquentation du TER entre 2006 et 2020**
- **L'utilisation optimisée du parc de matériel roulant rénové ou neuf**
- **L'amélioration de la qualité de service via la définition de nouveaux objectifs et de nouveaux indicateurs**
- **La valorisation de la fonction d'aménagement du territoire et le développement des dessertes rapides et capacitaires**

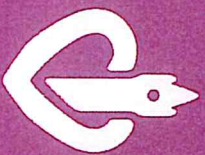


RÉGION
Nord-Pas de Calais

Les sujets structurants

La valorisation de l'emploi passe notamment par :

- Un **accompagnement systématique des trains** : importance rappelée par la Région en Assemblée plénière du 3 octobre 2014
- Une formule d'**indexation** du forfait de charges **tenant compte de l'évolution des salaires** : permet à la SNCF d'organiser sereinement le maintien de l'emploi et les évolutions d'organisation requises



RÉGION
Nord-Pas de Calais

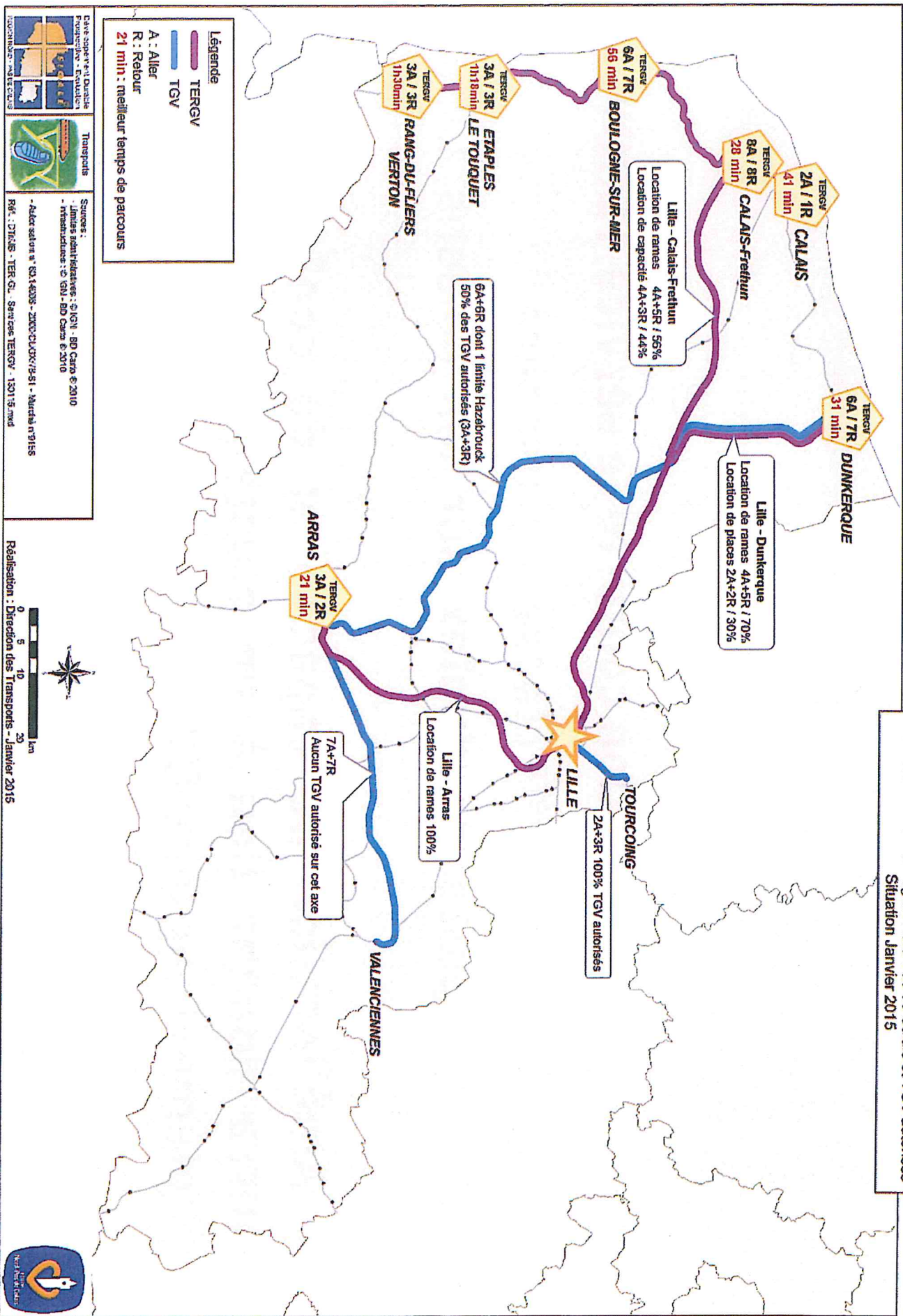
Les services en gare

Maintien des horaires d'ouvertures des gares et guichets

Elaboration d'un schéma de distribution dès 2015 avec les collectivités locales portant sur la vente, les horaires d'ouverture des guichets et bâtiments voyageurs et les opportunités de mutualisation de services et de moyens en gare

Rappel : 2 types de circulations GV existent :

- Circulations en tout ou partie sur ligne à grande vitesse dénommées **TERGV**, à savoir :
 - **Locations de places** : circulations TGV partiellement ouvertes aux usagers du TERGV
 - **Locations de rames** : rames complètes utilisées pour le service TER
- Circulations sur lignes classiques régionales dénommées **TGV autorisés**, assurées par des TGV ouverts aux abonnés du TER



Le projet de convention conforte le service TERGV :

- **Ouverture de la 1^{ère} classe** aux usagers
- Mise en place de **duplex** sur les liaisons Lille-Littoral

→ **Amélioration de capacité et de confort, qui pourra donner lieu à un ajustement du prix du supplément tarifaire GV**

Ouverture à la concurrence des liaisons nationales prévue en décembre 2019 : sujet soumis à revoyure